

Quel que soit son âge, il est vital pour tout être humain d'avoir un chez soi. La première explication qui vient à l'esprit est la suivante : l'habitat répond à des besoins fondamentaux, comme celui de se protéger des dangers du monde, qu'il s'agisse des intempéries, des animaux ou des autres hommes. C'est une question de sécurité. C'est d'ailleurs cette raison qui commande les conditions que doivent satisfaire les logements pour être dignes de l'être humain : normes de sécurité, salubrité, superficie, hygiène, etc. Certes, d'une culture à l'autre, ou d'une génération à l'autre, ces normes peuvent varier, ou du moins la manière de les satisfaire. C'est pourquoi on précisera que ce à quoi a droit tout homme, c'est à un logement qui rencontre ses besoins, selon les normes définies par la communauté à laquelle il appartient.

Toutefois, s'il l'on s'en tenait à ce type de considération utilitariste ou fonctionnelle, on pourrait en déduire que n'importe qui peut habiter n'importe où, qu'on peut être délogé et relogé sans que cela ne pose problème, du moment qu'on a un toit et qu'on se sent en sécurité... La gestion des logements sociaux se borne le plus souvent à ce type de raisonnement. Or, ce n'est pas aussi simple. Le lieu que l'on habite, c'est-à-dire où l'on se sent réellement chez soi, ne se limite pas à satisfaire certains besoins de base. On pourrait même dire que, pour beaucoup, cela est secondaire, comme en témoignent ceux qui refusent de quitter leur domicile pourtant devenu insalubre ou trop dangereux (par exemple lorsque les marches d'escalier deviennent une épreuve insurmontable). Lorsque certaines personnes âgées parlent de leur déménagement comme d'un véritable déracinement, et se laissent parfois dépérir, faut-il y voir seulement le signe de la sénilité ? Ce serait méconnaître le lien essentiel qui unit tout individu à sa demeure. Le chez soi, aussi précaire soit-il, permet à un être humain d'exister comme sujet. En être dépossédé, c'est n'être plus rien. Pour le comprendre, il suffit de s'en référer à notre vécu le plus immédiat.

En effet, chaque fois que nous revenons « à la maison » et que nous fermons la porte, nous laissons derrière nous le monde extérieur. Nous ne sommes plus dehors mais chez nous. Et, c'est par la fenêtre que nous pouvons alors contempler la rue ou le jardin tenus ainsi à distance. Or, ce mouvement par lequel nous nous retirons hors du monde pour nous tenir face à lui est identique à celui par lequel, enfant, nous nous construisons psychiquement comme sujet. Car qu'est-ce que devenir sujet, en effet, sinon acquérir la capacité de se tenir face au monde, face aux autres aussi, c'est-à-dire se construire une intériorité psychique à partir de laquelle autre chose que soi peut exister ? Pour devenir sujet, l'homme a donc besoin d'un chez soi : celui-ci est le support concret qui rend effectif le processus de subjectivation et de différenciation. A l'inverse, être privé d'un lieu qui permet de « se retirer » hors du monde, c'est rester en permanence exposé, à la merci des événements imprévisibles, c'est dès lors devenir peu à peu un objet parmi les objets, c'est rentrer dans un processus de dépersonnalisation ou plus exactement de dé-subjectivation, comme en témoignent certains SDF. Les expressions « je retourne à la maison » et « je retourne chez moi » ne sont pas similaires par hasard : la maison et le moi sont réellement interdépendants.

Ce n'est donc pas parce qu'un lieu est sécurisant qu'il est nécessairement investi comme un chez soi : c'est d'abord et avant tout parce qu'il permet de tenir le monde à distance et donc, d'exister comme sujet face à lui. On comprend mieux, dès lors, l'enjeu central de notre problématique : s'il faut établir une hiérarchie des valeurs en présence, la sécurité ne vient jamais en premier. Avant elle, il y a d'abord le respect de la personne, c'est-à-dire le fait de lui reconnaître le droit d'exister encore comme sujet. Ce qui suppose qu'on lui laisse la possibilité de pouvoir tenir le monde à distance, ce

monde auquel nous tous, les autres, nous appartenons. Dès lors, deux problématiques peuvent être considérées, en rapport avec la personne âgée.

Primo, au domicile, le risque est grand que, sous couvert de vouloir permettre à la personne de rester chez elle, un réseau de professionnels fasse intrusion pour réorganiser les lieux en fonction des normes de sécurité validées par les experts, voire par des lois. On descend le lit au rez-de-chaussée, on place une rampe ici, là on supprime la cuisinière au gaz, on organise les visites des infirmières, des aides à domicile qui, éventuellement, posséderont la clé, etc. Grâce à toutes ces interventions, la personne âgée reste physiquement dans ses murs. Mais est-elle encore chez elle ? Peut-elle encore y faire la loi ? Peut-elle vivre à son rythme ? Peut-elle refuser des visites ? Le monde extérieur, armé des meilleures intentions « du monde », a débarqué et s'est réapproprié les lieux, avec ses contraintes, ses cadences et ses obligations. Ne pouvoir rester chez soi qu'aux conditions imposées par d'autres, c'est déjà être exproprié de sa vie. Deux questions se posent donc aux professionnels : premièrement, par respect du chez soi, jusqu'où est-on prêt à laisser une personne se mettre en danger ? Deuxièmement, comment proposer une aide sans que celle-ci soit vécue comme invasive ?

Second cas de figure : les maisons de repos (et de soins). Quitter son chez soi pour habiter en maison de repos, n'est-ce pas renoncer à être un sujet à part entière ? En ces lieux-là, loin de chez soi, est-on autre chose qu'un objet (de soin) parmi les objets du monde, résident parmi les résidents, sans plus aucune possibilité de repli pour tenir ce monde-là à distance, et lui échapper ? Comment en irait-il autrement lorsque l'on constate que les maisons de repos imposent inmanquablement les normes et les contraintes auxquelles elles sont elles-mêmes soumises pour assurer leur bon fonctionnement, ces normes et ces contraintes leur étant imposées de l'extérieur (par le législateur) ? Ce n'est pas en vouvoyant les résidents ou en les appelant par leur nom de famille, ni en donnant des soins sur mesure qu'on résoudra ce problème : une maison de repos qui permettrait à ses occupants de se sentir chez eux devrait leur offrir la possibilité de pouvoir se soustraire à ses contraintes, de pouvoir les laisser dehors, derrière leur porte, dans le couloir. Est-ce seulement envisageable ? Dès lors, exposé en permanence au regard des autres, aux règles, aux odeurs ou aux bruits dans lesquelles on ne se reconnaît pas, comment ne pas peu à peu se sentir dépossédé de sa vie ? Poser le problème à ce niveau, c'est d'une part prendre conscience que les professionnels qui travaillent dans les maisons de repos sont tout d'abord confrontés à une limite qui échappe à leur pouvoir, et qui n'a rien à voir avec la maltraitance. Les reproches sont ici inutiles.

C'est d'autre part, malgré cette limite incontournable, relever le défi d'une relation qui reste la plus humaine possible. Lorsqu'une personne est perdue dans le monde, on peut encore la prendre dans ses bras. Par ce geste simple, on l'arrache à un univers devenu hostile pour elle et on lui permet ainsi de le mettre en quelque sorte à distance. En maison de repos, comme ailleurs, il y a mille façons de prendre quelqu'un dans ses bras.

Jean-Michel Longneaux